

PROJET CVEC - HISTOIRE ET CRÉATION

UFR SSA PARIS-NANTERRE ET LA REVUE ÉCLAIR PRÉSENTENT

L'ESPION HUBERT

ENQUÊTE HISTORIQUE, COLLECTIVE ET IMAGINATIVE
SUR UN MOUCHARD

JUGÉ PAR LES EXILÉS DE L'ÎLE DE JERSEY LA NUIT DU 21 OCTOBRE 1853

Un projet mené par **Sylvie Aprile** et **Stéphane Olry**
au sein de l'Université Paris-Nanterre, durant le second semestre 2022-2023



Contacts :

Sylvie Aprile (professeure d'histoire contemporaine)
saprile@parisnanterre.fr - 06 33 10 04 65

Stéphane Olry (auteur – metteur en scène)
stephane.olry@larevueclair.org - 06 85 59 07 04

Aurore Parnalland (administratrice La Revue Éclair)
aurore.parnalland@larevueclair.org - 06 87 88 12 86

HUBERT ? UN ESPION ?

« ...un groupe effaré m'aborda.
C'étaient quatre proscrits : Mathé, représentant du peuple ; Rattier, avocat ; Hayes, dit Sans-Couture, cordonnier, et Henry, dit petit père Henry, dont j'ignore la profession.
— Qu'avez-vous ? leur dis-je, les voyant tout émus.
— Nous allons juger un homme, me dit Mathé, et il agitait un rouleau de papier qu'il tenait à la main. »
(Victor Hugo – Choses vues)



Dans la nuit du 21 octobre 1853, dans l'arrière-salle d'un pub de Jersey, une Assemblée Générale d'exilés politiques juge un des siens, **Julien Damascène Hubert**, accusé d'être un mouchard de la police de **Napoléon III**.

Comment ce modèle de vertu, ce communiste irréductible, cet ascète de la politique, a-t-il été démasqué ? Pourquoi a-t-il trahi ses camarades de misère et d'exil ?
Que faire du renégat ? L'ostraciser ? Le mutiler ? Le tuer ?
Quelle sera la décision de l'Assemblée Générale ?

La chronique de **Victor Hugo**, publiée dans *Choses vues*, témoigne de ces questions qui agitèrent l'Assemblée Générale du 21 octobre 1853, et des réponses qu'y apporta le groupe des exilés.

« Hubert a eu faim » : Victor Hugo termine sa chronique par ces mots. Il explique ainsi la trahison de cet homme jusqu'ici incorruptible par un état d'extrême nécessité.

Pour autant, le texte de Hugo laisse beaucoup de questions en suspens :

- Qui est cette Mélanie Simon, couturière, qui a bénévolement apporté l'hospitalité à Hubert et qui l'a finalement dénoncé ?
- Quelle fut la vie de Hubert, avant et après le 21 octobre 1853 ?
- Sa trahison n'était-elle pas une vengeance de la répression de juin 1848 voulue et acceptée par plusieurs des exilés ?
- Parmi ses accusateurs, certains n'étaient-ils pas aussi des affabulateurs, s'inventant des biographies révolutionnaires ? Ou des mouchards ?
- Hubert a-t-il vraiment trahi ?
- etc.

La liste des questions offre un champ immense à la recherche et à l'imagination.

Avec des étudiant-e-s en histoire de l'Université Paris-Nanterre, et avec ceux qui voudront nous rejoindre, nous explorerons ce champ des possibles, et écrirons et présenterons des formes théâtrales brèves rendant compte de nos recherches, fantaisies, élucubrations.

L'ESPION HUBERT : PROCESSUS DE TRAVAIL

« Le boucher de décembre cumule toutes les infamies. Les crimes passés de Louis Bonaparte ne suffisent pas à sa gloire sanguinaire ? Après avoir proscrit sans jugement des milliers de citoyens honorables, il jette au milieu d'eux de lâches agents de police, chargés de livrer de nouvelles victimes à son insatiable cruauté.

Les proscrits de Jersey ont découvert dans leurs rangs non seulement un espion, mais un agent provocateur.

En voici la preuve (...)

(À la France – L'agent provocateur Hubert)

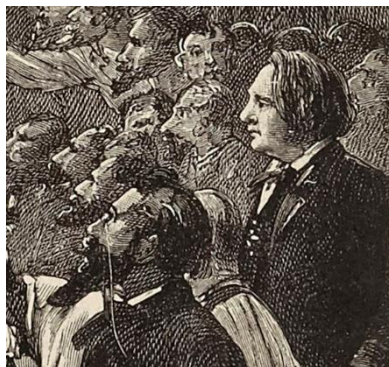
Le premier semestre 2023, nous rassemblerons un groupe d'étudiant-e-s en histoire ou autre matière, d'artistes, de curieux-se-s de ce fait divers, d'amateurs-riche-s d'histoire ou de théâtre documentaire. À partir de ce texte littéraire, et d'autres documents (mémoire de défense de Hubert retranscrit par **Adèle Hugo**, biographies des protagonistes de l'AG, documents de police, etc.), nous inviterons chacun-e des membres de ce groupe d'aventure à s'emparer d'un aspect de cette affaire, pour l'étudier, partager ses recherches, et imaginer une forme théâtrale brève inspirée par ses recherches.

La forme est libre, l'exploration de l'histoire et du réel, n'interdira pas la fiction voire la fantaisie.

Chaque second mardi du mois, ce groupe se rassemblera et chacun-e présentera l'état de ses recherches et de ce qu'iel imagine pour en rendre compte.

Ces formes brèves seront travaillées durant une semaine fin mai 2023 avec **Corine Miret** et **Stéphane Olry**. Chaque forme brève devra être légère techniquement, de mise en œuvre rapide et ne pas excéder 20 minutes.

Le jeudi 25 mai 2023, une présentation publique des formes brèves sera donnée.



L'ESPION HUBERT : CALENDRIER

Le 17 de ce mois j'appris, par deux proscrits français, que l'on faisait circuler dans la proscription d'ignobles calomnies sur mon compte, et que l'on me prêtait gratuitement des dire et des faits qui me sont tout à fait étrangers, et auxquels je n'ai jamais pensé. Aussitôt, au moyen de deux affiches écrites et signées par moi, je demande à me justifier, et qu'il soit à cet effet institué, sans distinction de société, un jury devant lequel je comparâtrais avec mes accusateurs.
(Julien Damascène Hubert « À monsieur le rédacteur-en-chef de la Chronique de Jersey »)

MARDI 14 FÉVRIER 2023 14H-18H

SÉANCE PLÉNIÈRE : PRÉSENTATION DU PROJET/LECTURE COLLECTIVE D'EXTRAITS DU TEXTE DE HUGO/DISCUSSION GÉNÉRALE/ APPEL ET RÉCEPTION DES CANDIDATURES DES PARTICIPANT-E-S

MARDI 14 MARS 2023 14H-18H

1° SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LES PARTICIPANT-E-S. PRÉSENTATION DES INTENTIONS DE CHACUN-E ET DES PREMIÈRES RECHERCHES EN COURS

MARDI 11 AVRIL 2023 14H-18H

2° SÉANCE DE TRAVAIL. PRÉSENTATION DES RECHERCHES, DES TRAVAUX EN COURS, ET DES ASPECTS QUE CHACUN-E IMAGINE DONNER À SA FORME BRÈVE

MARDI 9 MAI 2023 14H-18H

3° SÉANCE DE TRAVAIL. PRÉSENTATION DES TEXTES, PLANS, ÉLÉMENTS CONSTITUANT LES FORMES BRÈVES. RECENSEMENT DES BESOINS DRAMATIQUES ET TECHNIQUES

MARDI 16 MAI 2023 14H-18H

4° SÉANCE DE TRAVAIL. SÉANCE RÉCAPITULATIVE DES PROJETS

LUNDI 22, MARDI 23, MERCREDI 24 MAI 2023 10H-23H

MISE EN PLACE ET RÉPÉTITION DES FORMES BRÈVES

JEUDI 25 MAI 2023 10H-18H

DERNIÈRES RÉPÉTITIONS

20H-23H

PRÉSENTATION DES FORMES BRÈVES IMAGINÉES PAR LES PARTICIPANT-E-S



L'ESPION HUBERT, VU PAR SYLVIE APRILE (HISTORIENNE)

Cet individu, ancien instituteur interdit par arrêt de la cour d'appel de Rouen du 10 février 1850, a en outre été frappé de quatre autres condamnations. Il a toujours été un des chefs les plus actifs et les plus dangereux du parti socialiste de l'arrondissement des Andelys. Redouté dans le pays à cause de sa violence, il a sur les démagogues exaltés une grande influence et c'est un des hommes les plus exaltés de l'arrondissement.

La Commission estime qu'il y a lieu d'interner le sieur Hubert.

(Procès-verbal des décisions de la Commission mixte du département de l'Eure, SHD, 7] 70)

Nous sommes à Jersey, dans la soirée et la nuit du 20 au 21 octobre 1853, il fait certainement déjà froid, humide, et les exilés – on dit alors les proscrits – que nous allons découvrir y sont en exil depuis les lendemains du coup d'État de **Louis Napoléon Bonaparte**, le 2 décembre 1851 qui a mis fin à la Seconde République.

Certains d'entre eux se sont réfugiés directement dans cette île déjà occupée par d'autres proscrits polonais, allemands, hongrois qui sont arrivés dans les années 1830 après des révolutions et révoltes nationales mais surtout après l'échec et la répression des mouvements révolutionnaires du printemps des peuples de 1848-1849. D'autres ont déjà connu d'autres lieux d'exil comme Bruxelles ou Londres, ou d'autres lieux d'enfermement comme les bagnes de Belle-Île, de Cayenne, d'Afrique en Algérie, l'internement dans des villes françaises de résidence, les pontons qui sont prisons flottantes dont ils ont parfois réussi à s'échapper.

Pourquoi Jersey ? Il y a une tradition d'accueil depuis le XVI^e siècle, mais c'est aussi la proximité de la France qui les conduit là, car du rocher des proscrits on voit les côtes françaises. On vivote, on s'ennuie à Jersey. Certes la vie y est moins chère qu'à Londres, mais on y vit difficilement par des emplois d'épiciers, de cordonniers, de professeurs de langue, d'équitation. On y survit aussi grâce à l'assistance fournie par les proscrits plus nantis.

Parmi eux, peu ont les revenus et la célébrité de **Victor Hugo** – le narrateur – présent à Jersey avec sa famille, c'est-à-dire sa femme, sa fille **Adèle** et ses deux fils, **Charles** et **François-Victor**. Victor Hugo vient d'écrire les *Châtiments* et *Napoléon le Petit*. Ces pamphlets contre l'Empereur circulent partout clandestinement. Pour se distraire, Hugo, sa famille et ses amis font tourner les tables et parler les morts.

La plupart des proscrits sont des ouvriers, des journalistes, des avocats, seuls et parfois en famille, qui rêvent de rentrer en France, de reprendre leurs vies et leurs engagements. L'exil devait être bref comme le règne de Napoléon III, mais celui-ci se maintient au pouvoir et traque les opposants. Que faire alors ?

Écrire ? protester ? agir ? mais comment ? en envahissant la France ? en tuant l'Empereur ?

Les proscrits se sentent impuissants, ils subissent la censure et la surveillance du gouvernement impérial qui recrute des espions craignant des attentats. Ceux-ci existent vraiment, mais le gouvernement et surtout la police dirigée par le Ministre **Maupas** les exagèrent aussi.

Les proscrits sont également divisés : s'il n'existe pas de parti, on est alors blanciste (partisan de **Louis Blanc**, membre du gouvernement provisoire et auteur du best-seller socialiste *L'organisation du travail* en 1840), on est pyatiste (partisan de **Félix Pyat**), ledru-rolliniste (de **Ledru-Rollin**, membre aussi du gouvernement de février, républicain modéré). On se divise selon les idées plus ou moins radicales mais aussi en fonction de ce que l'on a fait en février et surtout en juin 1848, moment de guerre civile entre partisans d'une république modérée et ceux qui réclament une république démocratique et sociale. On se divise aussi selon les modes d'action envisagés. On rappelle aussi le passé de la Grande Révolution et ses figures majeures, **Robespierre** et **Marat**. Il existe aussi pour aider les plus pauvres d'entre eux plusieurs sociétés d'assistance.

D'autres hommes célèbres sont présents à Jersey comme **Pierre Leroux**, inventeur du socialisme qui s'est exilé avec sa famille.

Ils sont peu nombreux mais remuants et surveillés par la France : on compte en tout soixante-dix proscrits français et autres.

Que faire donc ? Il faut dénoncer l'arbitraire mais surtout le régicide, ici « napoléonicide » (le terme n'existe pas) est présent dans toutes les têtes ; l'Empereur a été l'objet déjà de plusieurs tentatives d'assassinat en 1852 et la police cherche à déjouer les attentats en s'infiltrant dans les communautés d'opposants en exil.

L'histoire qui nous inspire est celle de **Julien Damascène Hubert** né en 1804, un proscrit mais aussi un mouchard, un espion payé par la préfecture de police (appelée plus communément alors rue de Jérusalem) et découvert.

L'affaire tient dans une unité de lieu, de temps et d'action : une soirée à Jersey, un procès populaire à l'issue duquel une sanction doit tomber : laisser Hubert en liberté s'il n'est pas coupable, le faire disparaître mais de quelle manière ? (on suggère de le « passer au bleu » – produit chimique pour blanchir les toiles –, de le jeter à la mer), l'emprisonner ?

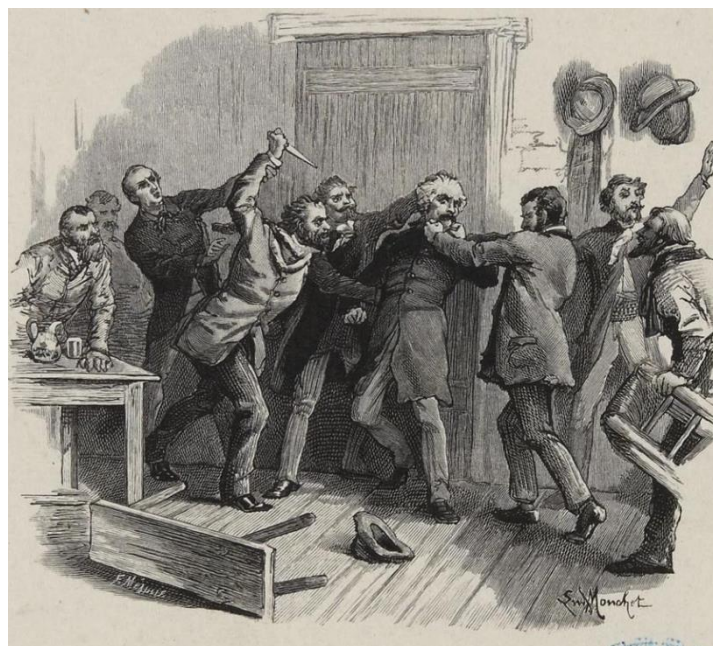
Dans sa chronique, Hugo se donne un rôle central et le beau rôle, celui du défenseur et de l'opposant à la peine de mort. Il décrit les protagonistes du tribunal improvisé, restitue toutes les pièces du dossier, précise les moindres détails du décors.

Pourquoi exhumer ce texte aujourd'hui ? En dehors du souffle hugolien, le poète et les exilés qui l'entourent parlent ici une langue qui nous est familière : celle de la violence politique, de l'action contre la dictature et la répression loin de chez soi.

Les exilés politiques existent aujourd'hui comme hier mais connaît-on leurs actions, leurs motivations au milieu des migrants et réfugiés ?

Il s'agit aussi d'un procès. Hugo pose la question de la justice populaire : peut-elle être exemplaire ? Il dénonce la peine de mort qui ne sera abolie qu'en octobre 1981.

Une première séance de lecture nous a réunis le 19 octobre 2022 à la Ferme du Bonheur à Nanterre. Aux côtés de trois comédiennes et d'un metteur en scène, le public a pris en main les personnages et participé au procès. L'Université Paris-Nanterre a suivi notre projet qui est de renouveler l'expérience, de donner ensuite à ceux qui le souhaitent la possibilité d'aller plus loin en s'emparant de cette œuvre pour en faire la leur avec l'aide d'un metteur en scène et de deux acteurs. Cinq séances de travail en commun et quatre jours de stage permettront de conduire leurs projets qu'ils soient historiques, théâtraux ou plus largement artistiques. À l'heure où les historiens, sociologues, et de nombreux chercheurs de sciences humaines, tout comme les artistes, cherchent à sortir de leur domaine de spécialité et à expérimenter d'autres formes d'écriture et de public, l'Université Paris-Nanterre a décidé de soutenir et d'accueillir ce projet via le dispositif de la CVEC, le budget participatif et l'animation du campus.



L'ESPION HUBERT, VU PAR STÉPHANE OLRÉ (AUTEUR – METTEUR EN SCÈNE)

J'aime les romans d'espionnages. J'aime les émissions de radio ou de télé reconstituant des faits divers. J'aime aussi l'activisme politique, les manifestations de rue, les actions de désobéissance, et donc aussi les Assemblées Générales.

Ces assemblées constituent un moment de tension, d'émotion et aussi d'ennui, où la parole inattendue, sauvage, sincère, radicalement singulière peut soudain surgir au milieu de discours et de postures rodées et attendues.

Ma curiosité pour le milieu des activistes a peut-être été nourrie par le silence de mon père sur ses actions dans la résistance durant l'occupation. Tout ce que j'en sais, je le sais par des sentences énigmatiques distillées par lui dans le souci de donner à ses enfants les viatiques « au cas où » :

- Ne jamais en savoir trop.
- Cloisonner ses activités et ses relations.
- Savoir que, sous la torture, tout le monde finit par parler.
- Ne jamais partir pour une action dangereuse avec des inconnus.
- Prendre l'habitude de compter les camions policiers ou militaires quand on en croise, toujours « au cas où... »

J'ai aussi retenu des rares confidences de mon père que les récits héroïques des résistants sont faux pour deux raisons :

- Parce que ceux qui ont vraiment été dans l'action y sont morts.
- Parce tout était toujours plus compliqué qu'on ne le raconte ensuite.

J'ai découvert le texte de *Choses vues* concernant l'**Espion Hubert** dans une édition des œuvres complètes de **Victor Hugo** héritée de la bibliothèque de mon père, que je lisais pour tromper l'ennui lors du confinement de 2021.

Outre la drôlerie et le pathétique de ce tribunal improvisé d'exilés politiques au bout de l'ennui et de la contention en automne 1853 sur l'île de Jersey, j'ai découvert, sous des postures de vertu républicaine, des personnages souvent complexes, ambigus, aux destinées impures et donc dramatiques.

Des personnages qui, comme on dit, laissent rêveurs.

Par exemple, **Mélanie Simon**, la couturière qui héberge d'abord Hubert, devient son amante, refuse de le suivre sur le continent, et finalement le poursuit de ses dénonciations. C'est elle qui met tout en branle, le moteur de l'action, et pourtant, on ne sait presque rien d'elle. Elle est la seule femme citée

dans le texte. Elle sort de l'obscurité pour y disparaître une fois son action achevée. Elle me rappelle, par son abnégation et sa pugnacité, ces femmes qu'on croise actuellement sur les camps de réfugiés et qui de fil en aiguille vouent leur vie et parfois leur santé à écoper ce tonneau des Danaïdes que constitue l'aide aux sans-papiers.

En me demandant qui était cette femme, j'en suis venu à me demander qui étaient ces exilés qu'elle aidait. C'est ainsi que j'en suis venu à questionner **Sylvie Aprile** que je connaissais pour être historienne du 19^e siècle à son sujet. C'est alors que j'ai découvert qu'elle avait justement consacré plusieurs livres à ses recherches sur ces proscrits. Comme cela tombait bien !

Maintenant que, grâce à elle, je suis mieux documenté sur les membres de cette assemblée générale du 21 octobre 1853, j'en viens à songer que tous ces hommes eurent des destins fascinants. Certains, tel **Avias** (Léopold, Justin, Urbin, Adolphe), terrifiant unijambiste qui monte sur la table pour réclamer la tête de Hubert, affabulateur qui s'est construit une légende de faux révolutionnaire au côté des républicains italiens, sans que nul ne puisse dire dans quelle bataille il aurait perdu sa jambe. **Cauvet** (Théobald, François, Félix), complètement saoul durant l'Assemblée tend un pistolet à Hubert pour qu'il se suicide ; quelques jours plus tard, il sauvera un jeune anglais de la noyade et mourra à moins de trente ans de la goutte un an après.

À moins que finalement, ce ne soit l'Assemblée Générale qui est le personnage principal, voix chorale exprimant sa colère, ses doutes, ses revirements, sa radicalité et aussi sa multiplicité, groupe mouvant, sensible, imprévisible, et instance susceptible d'invention malgré son impuissance de fait.

Et donc, plutôt que de m'atteler d'emblée à une écriture – par exemple celle du dialogue entre Mélanie Simon et Julien Damascène Hubert se retrouvant devant la tombe de Hugo en 1885, 33 ans après les faits – il m'a semblé pertinent de poursuivre l'exploration avec Sylvie Aprile et d'autres membres d'un collectif d'aventure pour éclairer les zones d'ombres et donc de curiosité et d'imagination que recèle ce texte singulier.

J'espère que notre enquête sur ce fait divers politico-historique, un peu semblable à celle des vrais/faux journalistes de l'émission de télévision « Faites entrer l'accusé », saura nous mener sur des chemins de traverse et des hypothèses véridiques vraisemblables, improbables ou rocambolesques, où les questions soulevées, et leur résonance dans le monde contemporain, nous importent plus que les réponses et les certitudes d'une justice, fût-elle d'aventure.

L'ESPION HUBERT : NOTES BIOGRAPHIQUES

Sylvie Aprile est historienne, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Nanterre. Elle a précédemment enseigné à Tours et à Lille.

Spécialiste du XIXe siècle, elle travaille sur les révolutions en France et en Europe, les formes sociales et politiques de l'exil. Elle a également participé à un travail collectif de recherche sur les migrantes polonaises en Indre-et-Loire.

Elle a aussi été présidente de la société d'histoire du XIXe siècle et de sa revue la RH19, à laquelle elle participe toujours. Elle est également membre des revues suivantes : *Écrire l'histoire*, *Risorgimento*. Elle a écrit notamment *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, CNRS éditions, 2010 et publié récemment avec Delphine Diaz *Les réprouvés. Sur les routes de l'exil dans l'Europe du XIXe siècle*, Éditions de la Sorbonne, 2021. Elle a participé à de nombreuses émissions de radio (France Inter, France culture), elle donne des conférences dans les médiathèques, les lycées, les festivals (Blois, Pessac).

Stéphane Olry écrit et met en scène ses premiers spectacles à 16 ans. Sous l'influence des artistes se produisant à l'Usine Pali-Kao (lieu alternatif des années 80), ses spectacles intègrent rock, performance et danse.

En 1995, il tourne avec Corine Miret des Cartes Postales Vidéo au Proche-Orient. En 1992, il travaille pour la première fois comme comédien aux côtés de Jean-Marie Patte dans *L'enfant bâtard* de Bruno Bayen au Théâtre de l'Odéon.

Co-directeur avec Corine Miret de La Revue Éclair, il écrit, met en scène et joue avec celle-ci des spectacles basés sur des enquêtes ou témoignant d'expériences de vie.

Depuis *Nous avons fait un bon voyage, mais* (conférence sur une collection de cartes postales trouvées), il a écrit avec Corine Miret une vingtaine de spectacles joués à Paris, en province et à l'étranger. Il est actif durant la lutte des intermittents à la Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France, où il parfait son éducation politique. Il travaille comme dramaturge et regard extérieur avec Clyde Chabot pour ses spectacles sur les migrations de sa famille : *Sicilia* (2011), *Tunisia* (2015), *Chicago reconstitution* (2020). Il participe au spectacle de Lydie Marsan *Projet Défendre la ZAD* comme regard extérieur en 2017.

Récemment, pour l'ensemble de musique contemporaine C-Barré il écrit en 2021 le livret du *Secret du télégraphe*, déambulation musicale de Jean-Christophe Marti. *Treize semaines de vertu*, journal de son exercice de treize semaines pour devenir vertueux a été publié aux Éditions de l'Amandier. *Hic sunt leones*, conte imaginé à partir d'une résidence à l'hôpital pour enfants polyhandicapés de La Roche-Guyon a été publié chez le même éditeur. Sa traduction en anglais par Neil Bartlett a été publiée aux Éditions Oberon. Les Éditions de l'Œil ont publié en 2016 trois de ses ouvrages : *Créer, c'est collaborer* ; *La lecture ce vice impuni* et *Tu oublieras aussi Henriette*. Son feuilleton *Les habitants du bois*, fiction sur la transformation du bois de Vincennes en enclave insurrectionnelle a été commandé par France Culture pour ses émissions de fiction.

L'ESPION HUBERT : DOCUMENTATION

Sur le site de La Revue Éclair, on trouve les informations concernant les spectacles de théâtre documentaire de Corine Miret et Stéphane Olry :

<https://www.larevueclair.org/>

On trouve aussi dans la section consacrée à l'espion Hubert :

<https://www.larevueclair.org/spectacles-explorations/155-cycles/l-espion-hubert>

Le texte de Victor Hugo, extraits de *Choses vues* :

<https://www.larevueclair.org/spectacles-explorations/155-cycles/l-espion-hubert/762-l-espion-hubert-le-texte-de-victor-hugo>

La défense de Julien Damascène Hubert et des relations de l'affaire par d'autres témoins :

<https://www.larevueclair.org/spectacles-explorations/155-cycles/l-espion-hubert/764-l-espion-hubert-racontee-par-d-autres-que-hugo>

Plusieurs documents d'archives retrouvés par Sylvie Aprile, relatifs à l'espion Hubert :

<https://www.larevueclair.org/spectacles-explorations/155-cycles/l-espion-hubert/763-l-espion-hubert-diverses-archives-sur-julien-damascene-hubert>

Les biographies des principaux protagonistes du procès du 21 octobre 1853 :

<https://www.larevueclair.org/spectacles-explorations/155-cycles/l-espion-hubert/765-l-espion-hubert-biographie-des-protagonistes-du-jugement>

